

13 076 habitants, située en Île-de-France dans le département des Yvelines. La ville est accessible en moins de quarante minutes depuis Paris grâce à la ligne J (au départ de la gare de Paris-Saint-Lazare) ou la ligne A du RER. Ville culturelle, naturelle et sportive, Andrésy bénéficie de nombreux attraits notamment grâce à sa situation géographique située à la confluence de la Seine et de l'Oise et grâce à son histoire.

Pour la police municipale, la ville d'Andrésy recherche

Gardien Brigadier de Police Municipale H/F

Poste à pouvoir dès que possible

Cadre d'emploi des agents de police – Catégorie C - Filière Sécurité

DESCRIPTION DU POSTE

Placé(e) sous l'autorité de la Directrice du service, vous intégrez une équipe de 6 policiers municipaux et 2 ASVP et appliquez la politique de sécurité et de proximité engagée au sein de la commune dans le respect des pouvoirs de police du Maire.

Le Gardien Brigadier exerce les missions nécessaires au maintien de l'ordre, de la tranquillité, de la sécurité et de la salubrité publique. Vous aurez pour missions :

- Appliquer les pouvoirs de police du maire
- Faire respecter les arrêtés du Maire
- Assurer une relation de proximité avec les administrés
- Identifier les quartiers de la commune qui nécessitent une surveillance particulière
- Réguler la circulation routière et veiller au respect du code de la route
- Etablir et rédiger des rapports d'activités, main courante, rapports d'informations et judiciaires dans des délais proches des faits constatés

Equipements et moyens :

- Armement catégorie B et D (Bombe lacrymogène, BTD, Glock17, LBD)
- Cinémomètre, éthylotest, logiciel métier et PVE
- Equipement de protection individuelle, gilets pare-balles
- 3 VTT électriques
- 2 véhicules de service
- Radiocommunication
- Vidéo protection
- Caméras piétons

PROFIL RECHERCHÉ

- Expérience souhaitée sur des fonctions similaires
- Bonne condition physique
- Titulaire du permis B
- Connaissance de la réglementation du policier municipal
- Capacité à appliquer les textes réglementaires et les arrêtés municipaux
- Capacité à définir le texte réglementaire applicable lors de la constatation d'une infraction
- Respect du code de déontologie
- Maîtrise des outils bureautiques

Qualités :

- Sens du service public
- Disponibilité et rigueur
- Diplomatie et discrétion
- Savoir faire preuve de sang-froid et de maîtrise de soi en toute circonstance
- Travail en équipe
- Être vigilant

CONDITION DU POSTE

- Lieu De travail : Maire Annexe, Andrésy
- Temps de travail : 37.5h/semaine du lundi au vendredi
- Horaires : 7h/14h30 ou 10h/17h30 ou 12h30/20h
- Permanence un samedi matin sur trois
- Rémunération statutaire

Prime annuelle de fin d'année – mutuelle avec participation employeur – adhésion à l'organisme CNAS

Merci d'adresser votre candidature (CV + lettre de motivation) à :

recrutement@andresy.com

ou par courrier à : Hôtel de ville – Service des ressources humaines

4, boulevard Noël-Marc – 78570 Andrésy